

Petits établissements ruraux dispersés du Haut-Empire dans la vallée de la Drôme

Thibaud Canillos

responsable d'opération, Mosaïques Archéologie, UMR 5140-ASM

Jacques Planchon

conservateur du Musée de Die et du Diois, UMR 5138-ArAr

Résumé

La réalisation de deux fouilles archéologiques successives dans la vallée de la Drôme, celle de Pibous et Cougnes à Die (fouille préventive, 2020) et celle de la Clastre à Piégros-la-Clastre (sauvetage urgent, 2021), a permis la découverte de plusieurs petits établissements ruraux interprétés comme des habitats occupés au cours du Haut-Empire. Ces nouvelles données sur la vallée ont entraîné la réalisation d'un inventaire de ce type de site étudié en fouilles, de mettre en évidence certains éléments constitutifs de la morphologie de l'habitat isolé au cours du Haut-Empire, tout en les replaçant dans le contexte de la recherche archéologique régionale. Sortant du cadre de la thématique des *villae*, ce contrepoint semble enrichir le débat en partant du postulat que la *villa* en tant qu'habitat ne concerne pas l'ensemble de la population antique, mais plus vraisemblablement sa frange la plus aisée.

Mots clés

HAUT-EMPIRE

NARBONNAISE

ETABLISSEMENT RURAL

DROME

CELLIER

HABITAT

VOCONCES

FOYER

Auteurs

Thibaud Canillos est responsable d'opération à Mosaïques Archéologie et chercheur associé à l'UMR 5140 ASM.

Jacques Planchon est conservateur du Musée de Die et du Diois et chercheur associé à l'UMR 5138 Arar.

1. Introduction

L'essor de l'archéologie préventive a profondément transformé notre conception de l'occupation des sols. En quelques dizaines d'années, on est passé de fouilles motivées, consciemment ou inconsciemment, par des considérations spectaculaires à une vision plus globale des territoires et des enjeux de leur compréhension : pour exemple, délibérément ancien, le charruage profond d'un hectare de vestiges à Pontaix (Drôme) au début des années 1960 n'a donné lieu à aucune intervention, alors que l'apparition d'une portion de mosaïque à quelques mètres de là a provoqué en 1974 une fouille d'urgence et une dépose du précieux vestige. À l'opposé, deux opérations ayant eu lieu à moins d'un an d'intervalle, en 2020 et 2021, ont mis au jour les vestiges d'habitats ruraux isolés dans la vallée de la Drôme. Il nous a semblé pertinent de faire un point sur ces sites d'habitat modeste et l'apport qu'ils représentent pour l'appréhension des dynamiques de peuplement.

1.1. Cadre géographique et historique

La vallée de la Drôme constitue un axe de pénétration transversal, est-ouest, entre le couloir rhodanien et les Alpes occidentales. Son haut cours s'écoule du sud vers le nord au sein de la Combe de Die entre deux plissements préalpins puis, butant sur le massif karstique du Vercors, s'infléchit en direction de l'ouest pour rejoindre la vallée du Rhône, après un parcours de plus de 60 km. Cet axe de communication a été utilisé sans discontinuer depuis l'époque néolithique jusqu'à la fin du Moyen Âge, lorsqu'en 1443 un effondrement est venu couper la vallée, la rivière et la route, obligeant à concentrer le trafic entre Rhône et Italie par les vallées de l'Isère, au nord, et de la Durance, au sud (Planchon, Daumas 2019).

Si quelques indices permettent d'assurer des relations entre les Voconces gaulois et l'Italie étrusque et grecque (Planchon 2011), la constitution des Voconces en *civitas* résulte de la conquête de la Transalpine en 125-124 av. J.-C., avec une organisation peu ordinaire sur un vaste territoire pourvu d'un *foedus* (traité bilatéral avec Rome, signé vers 69-61 av. J.-C.), de deux capitales, *Vasio Vocontiorum* (Vaison-la-Romaine) et *Lucus Augusti Vocontiorum* (Luc-en-Diois), et du *ius latii* associé à une administration originale (Planchon *et al.* 2010, p. 113-122 ; Rémy, Desaye 2012, p. 25-52).

Lucus, la capitale septentrionale des I^{er} s. av. et I^{er} s. ap. J.-C., est située sur cet axe de la vallée de la Drôme, au carrefour entre la grande voie menant du Rhône au col de Cabre et à la Durance, et la voie régionale desservant Vaison. La voie principale, connue par les itinéraires antiques, est bordée de plusieurs stations routières, *Augusta-Aouste*, *Darentiaca-Saillans*, *Dea Augusta-Die*, Luc, et *Vologata* (vers Beaurières), Die remplaçant Luc dans la première moitié du II^e s. ap. J.-C. comme capitale septentrionale des Voconces (**fig. 1**).

1.2. Contexte archéologique

L'étude des dynamiques du peuplement à l'échelle de la vallée de la Drôme est encore en cours de construction pour l'époque romaine : peu de fouilles extensives portant sur des sites occupés durant le Haut-Empire ont en effet été réalisées dans le secteur. On peut cependant évoquer les cas du site du Bourbousson 3 à Crest (Bastard 1996 ; Bastard *et al.* 1997 ; Bastard, Stephenson 2002), de celui de Saint-Martin à Chabrillan (Martin *et al.* 1995 ; Martin *et al.* 1997 ; Martin 2002), de la Condamine à Pontaix (Planchon *et al.* 2024) et de la Maladrerie à Saillans (Le Roy *et al.* 2011a et b). Les efforts de synthèse se sont principalement portés sur la partie rhodanienne du département de la Drôme, soit les micro-régions du Tricastin et de la Valdaine, abordant les thématiques de l'occupation du sol (Jung, Odier 1999 ; Jung 2000), de la cadastration (Favory *et al.* 2013), de la viticulture (Jung *et al.* 2001) ou encore des réseaux viaires (Jung 2009). Ces dynamiques, bien que largement documentées au niveau de la façade rhodanienne du département de la Drôme, doivent cependant être radicalement différentes entre la vaste plaine du Rhône et l'étroit corridor que représente la vallée de la Drôme pour d'évidentes raisons de géographie physique.

Un premier inventaire des petits habitats ruraux dispersés du Haut-Empire dans la vallée de la Drôme a été réalisé pour l'occasion. Cinq bâtiments correspondant à ce type d'établissement et à cette période ont été identifiés.



Fig. 1 – Carte de la cité des Voconces avec la voie de Valence vers Gap et Embrun et les principales étapes ; localisation des sites traités dans l'article (DAO : J. Planchon).

2. Ponet-et-Saint-Auban, lieu-dit Saint-Auban

Deux sites ont été sondés entre 1981 et 1984 par Serge Durand au quartier de Saint-Auban, situé en rive gauche de la Drôme à Ponet-et-Saint-Auban. L'un, aux Églises, est constitué des vestiges d'une église du haut Moyen Âge installée sur les ruines d'un bâtiment gallo-romain mal conservé (Durand 1995, p. 24-76) ; l'autre, en contrebas de la maison forte de Saint-Auban, a livré un bâtiment rectangulaire de 7 x 10 m dont l'axe principal est orienté à NG 46°E. Ce bâtiment, repéré lors de labours, a été partiellement dégagé en surface et deux petits sondages ont été effectués, l'un au centre de la pièce unique, l'autre contre le parement intérieur de son mur sud-est (**fig. 2**). Une interruption du mur nord-est, d'environ 95 cm, a été observée, qu'il est possible d'interpréter comme un seuil. La datation d'époque romaine est déduite des éléments mobiliers découverts lors du dégagement (sigillée, béton de tuileau, coquille d'huître), associés au mobilier trouvé en prospection dans la même parcelle : pesons et fragment de tuyau en plomb, quelques tesselles en pâte de verre, quelques monnaies du I^{er} au IV^e s. et plusieurs objets en tôle de bronze, dont une casserole complète (Durand 1995, p. 13-23).

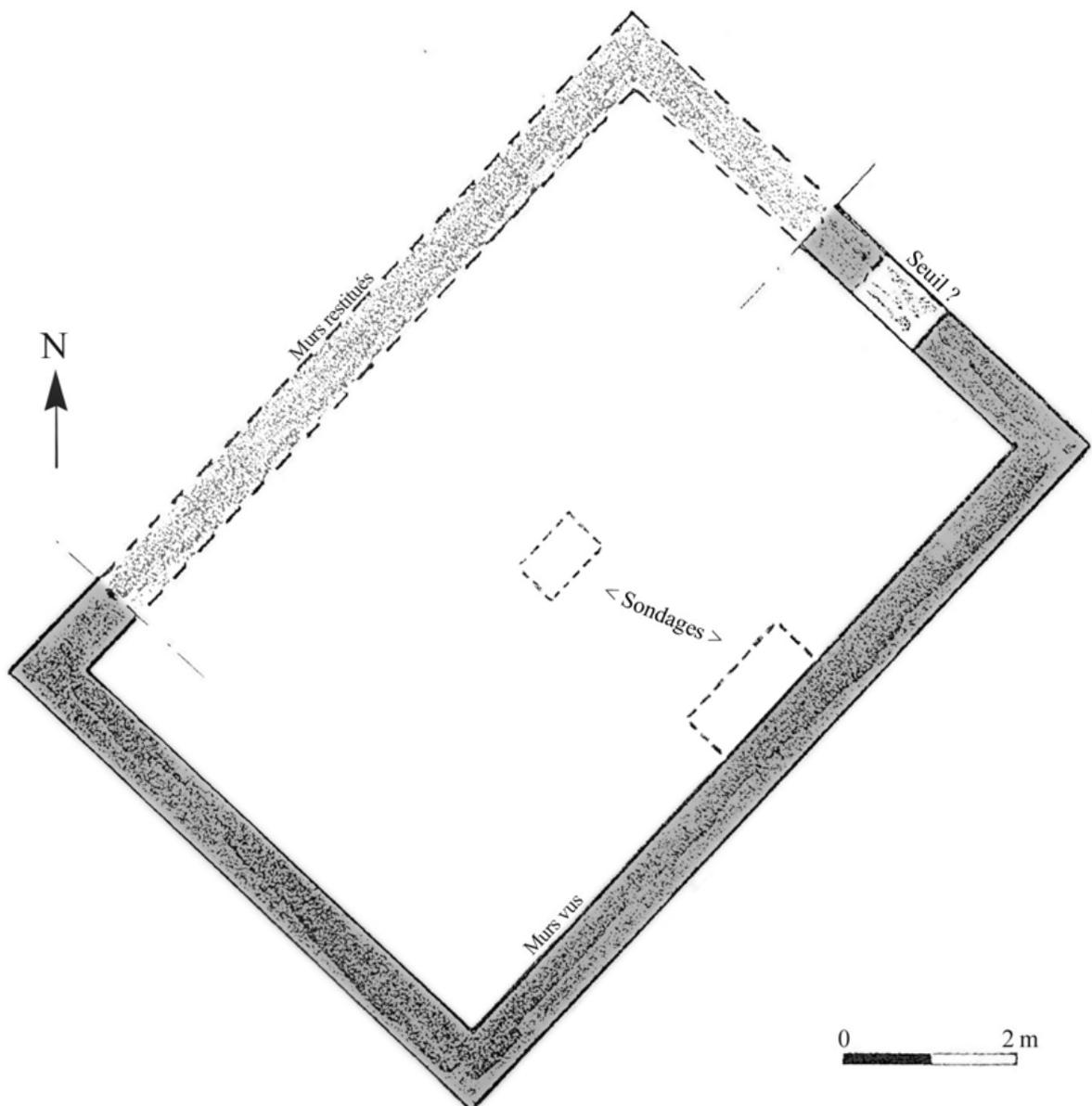


Fig. 2 – Plan du bâtiment de Saint-Auban, avec, en grisé, les murs restitués (dessin : S. Durand).

Ces données imprécises issues d'un rapport réalisé *a posteriori* par un amateur passionné à partir d'observations disparates (découvertes fortuites, prospections, dégagement) rendent délicate l'interprétation de ce bâtiment, dont les niveaux de sol n'ont pas été repérés. Il s'inscrit de façon certaine à proximité immédiate d'un site plus étendu, quelques dizaines de mètres au nord. Il semble cependant isolé mais du fait du dégagement partiel, l'angle nord de la construction n'a pas été vérifié et on ne peut exclure que ce bâtiment ait été organiquement relié au reste du site. Si le mobilier découvert lors du dégagement n'apporte aucun élément permettant d'identifier l'usage de cette construction, les objets issus du site indiquent des activités artisanales (pesons, tôle de bronze) et un certain niveau de vie (tuyau de plomb, tesselles de verre).

Les dimensions de cette pièce unique la rapprochent cependant des modules utilisés dans les constructions détaillées dans cet article.

3. Piégros-la-Clastre, hameau de la Clastre

La découverte fortuite de murs et de *tegulae* à l'occasion de travaux de terrassement préalables à une construction, dans le cadre d'un permis de construire accordé hors zone de saisine archéologique, est à l'origine d'une opération de sauvetage urgent réalisée début juin 2021 (Planchon à paraître). Cette opération a mis au jour un bâtiment quadrangulaire de 8,92 x 6,24 x 8,85 x 5,94 m (54,1 m² hors œuvre), dont les murs de 45 à 50 cm de largeur sont construits en moellons bruts de calcaire sommairement assisés liés par un mortier de chaux, fondés en tranchée aveugle sur une soixantaine de centimètres de profondeur à partir du niveau du sol d'occupation. Les murs ouest, nord et est sont chaînés ; deux ouvertures non chaînées séparent le mur sud du reste de la construction (**fig. 3**). L'une de ces ouvertures est de plain-pied avec l'extérieur, l'autre comporte les vestiges d'un escalier permettant de monter vers l'extérieur. Bien que lessivé, le sol extérieur sud a pu être observé et présente un pendage ouest-est. Un petit drain de quelques centimètres de profondeur, large de 25 cm et distant de 25 cm du parement du mur sud auquel il est parallèle, laisse supposer un débord de toiture de l'ordre d'une trentaine de centimètres couronnant ce mur gouttereau. L'absence de fragments de tuiles dans les couches de démolition peut être due à une récupération générale avant abandon, tout en rendant possible la restitution d'une couverture en matériaux périssables (de type chaume ?). La portée de l'ordre de 6 m d'un mur à l'autre laisse en suspens la question d'une toiture à un ou deux pans.

L'occupation est caractérisée par un foyer central constitué de trois *tegulae* posées à plat, bord à bord, les rebords enfoncés dans une couche d'argile rapportée. Cette sole, légèrement surélevée, est bordée côté sud par un bloc oblong de calcaire marneux ; une portion nord de sa surface est recouverte d'un amas informe de chaux issu d'un effondrement, qu'il est proposé de relier à un aménagement d'évacuation des fumées installé dans la couverture – compatible avec l'hypothèse d'un toit en chaume. Deux sols successifs ont pu être distingués dans la pièce, constitués d'une fine couche d'argile jaunâtre, chacune recouverte lors de l'occupation par un épandage de cendres relativement uniforme, mais dont la concentration est inversement proportionnelle à sa distance par rapport au foyer. Ces sols présentent un léger pendage du sud vers le nord, de l'ordre de 4 %, atténuant la topographie générale des abords (pendage de 8 %). Quelques blocs portant des traces de mortier ont été placés contre le mur nord préalablement à la mise en place du premier sol, évoquant l'aménagement d'une banquette. Le mobilier recueilli est en cours d'étude, mais on y reconnaît quelques fragments de sigillée italique, deux fibules de type Aucissa, un as illisible et un dupondius de Nîmes, indiquant une installation au début du I^{er} s. ap. J.-C. au plus tard. Deux pots ont été retrouvés écrasés en place contre le mur est de la pièce, vers l'angle nord. L'une est une céramique à pâte grossière mais à paroi fine et cuisson en mode A, compatible avec cette datation ; l'autre est en céramique kaolinitique caractéristique du Haut-Empire. Deux amas de clous de *caligae* ont été observés, l'un en bordure de la banquette, l'autre contre le mur oriental à proximité de l'escalier.

La fonction d'habitat de ce bâtiment semble peu contestable, mais la présence de deux portes desservant un espace unique est surprenante. L'uniformité des sols et de l'épandage de cendres n'a pas révélé d'effet de limite permettant de proposer un cloisonnement de l'espace, cependant les conditions initiales de la découverte ont altéré les sols à l'angle sud-est de la pièce, faisant disparaître d'éventuels éléments de compréhension.

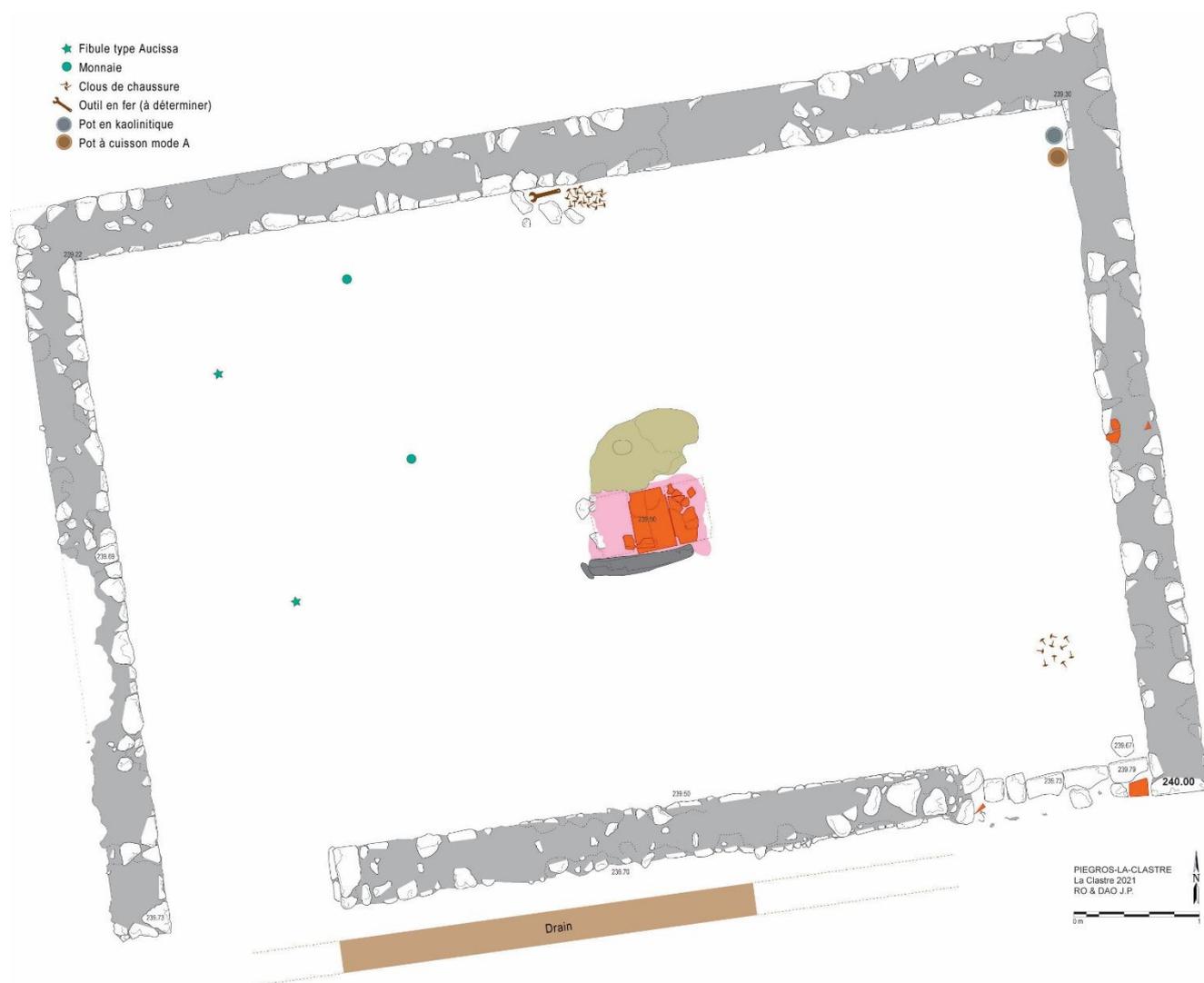


Fig. 3 – Relevé du bâtiment de la Clastre, avec son mobilier et le foyer central (dessin : J. Planchon).

L'ensemble laisse une impression contrastée. Les pièces uniques à foyer central et banquette se rencontrent fréquemment dans les habitats languedociens de La Tène, mais les murs maçonnés sont indubitablement romains, comme les *tegulae* de la sole foyère. Les dimensions de la pièce, 40 m² dans l'œuvre, comme l'hypothèse d'une couverture en chaume n'orientent pas vers un habitat cossu, d'autant que les sols sont en terre battue, mais les occupants y ont quand même abandonné deux fibules et deux monnaies.

L'habitat de la Clastre est situé sur un petit replat intermédiaire entre un plateau, au sud, et la plaine de la Drôme, au nord. Ses vestiges ont été recouverts par une longue phase de colluvionnement, dans lesquels des chemins ont été percés à l'est et à l'ouest, dans les fossés et talus desquels aucun vestige n'a été repéré. La poursuite des terrassements vers l'est a permis de vérifier l'absence de constructions entre le bâtiment et le chemin oriental. Ces données accréditent l'hypothèse d'un habitat isolé, tout au moins en direction de l'ouest, du sud et de l'est. Au nord en revanche, la pente est moins forte et la présence d'autres implantations ne peut être écartée. Quoi qu'il en soit, une zone de concentration de découvertes d'objets d'époque romaine a été repérée dans la plaine, à quelques centaines de mètres de ce modeste habitat, laissant supposer la présence d'un établissement de type *villa*. De ce fait, la question d'une relation entre cette maisonnette et une *villa* en contrebas reste ouverte.

4. Die, lieu-dit Pibous et Cougnes

La fouille archéologique préventive de Pibous et Cougnes réalisée en 2020 a permis de mettre en évidence deux bâtiments gallo-romains, se développant sur une surface de 400 m² pour le bâtiment I et de 500 m² pour le bâtiment II (**fig. 4**). Ils sont composés de plusieurs espaces distincts qui possèdent une vocation domestique certaine et dont l'activité bat son plein entre le milieu du I^{er} et la première moitié du III^e s. de n. è. (Canillos *et al.* 2022). Une distance de l'ordre de 2,5 km sépare le site de la porte fortifiée du rempart urbain du Bas-Empire de Die.

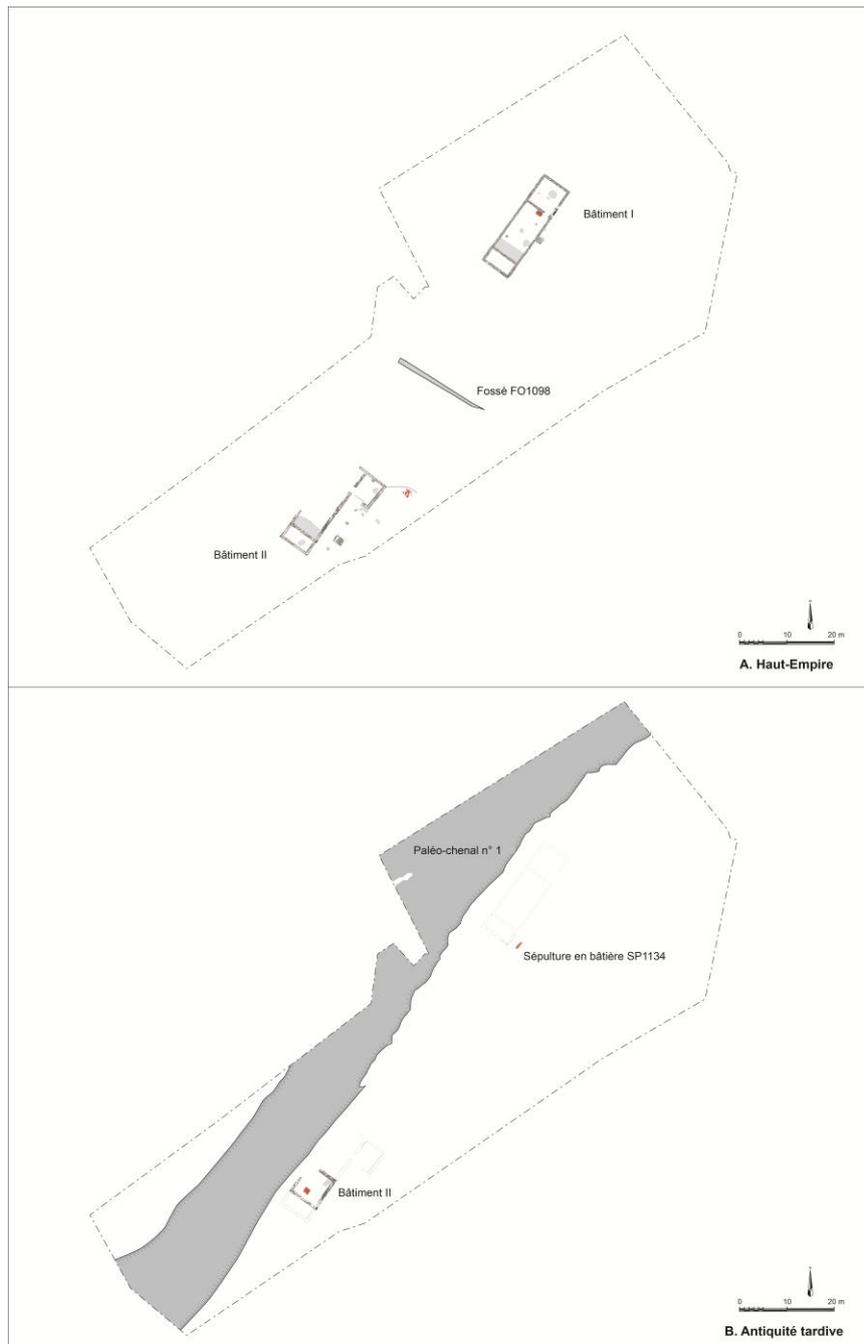


Fig. 4 – Plan général du site de Pibous et Cougnes par phase (conception : T. Canillos).

4.1. Le bâtiment I

Le bâtiment I présente une forme rectangulaire (**fig. 5**). Le nettoyage des arases de murs a révélé la présence de trois pièces dans le corps de bâtis (du sud-ouest au nord-est : ESP1047, 1048, 1049). Hors œuvre, les trois pièces de l'axe sud-ouest/nord-est présentent une longueur cumulée de 22,60 m et une largeur de 6,80 m, soit une surface de 154 m². À ces espaces bâtis est adjoint un espace extérieur caladé ESP1129. L'occupation principale du site correspond à l'installation et aux agrandissements successifs du bâtiment, centrée sur le Haut-Empire (milieu I^{er} s. ap. J.-C. - deuxième moitié II^e s.). Une seconde grande phase correspond à l'installation d'une unique sépulture en bâtière, datée par radiocarbone entre 252 et 408 ap. J.-C., indice que le bâtiment est encore présent et visible dans le paysage de l'époque, sans qu'il soit pour autant possible d'affirmer qu'il est encore utilisé.

Dans les aménagements de ce bâtiment I, on note la présence d'un cellier et d'un foyer bâti surélevé relativement bien conservé (Mauné, Monteix, Poux 2013). Le foyer, le cellier et une fosse qui a hypothétiquement accueilli un *dolium* de petit format, ainsi que le mobilier usuel retrouvé dans les différents niveaux attestent la vocation domestique de l'espace. Le cellier est présent sur toute la largeur de l'espace, il mesure 5,85 m de longueur pour 2,50 m de largeur et sa profondeur maximale conservée est de 30 cm. Ses bordures latérales possèdent des parois obliques à environ 45° et son fond est relativement plat avec une largeur constante de 1,30 m. Sa paroi sud-est est moins abrupte et plus irrégulière, ce qui pourrait indiquer un éventuel accès. En matière d'*instrumentum*, la pièce ESP1048 a livré des éléments rattachés au domaine de la préparation culinaire (barre de gril, couteau, etc.), qui peuvent être mis en lien avec le foyer.

Le bâtiment I a subi un incendie entre 60 et 90 ap. J.-C., phénomène rarement identifié en milieu rural pour la période considérée (Marot *et al.* 2007). Le prélèvement et l'étude minutieuse de fragments de charbons et de poutres carbonisés ont donné lieu à des études anthracologiques et anthracochronologiques. Le mobilier céramique usuel et brûlé retrouvé dans les niveaux d'incendie, la présence d'un couple *meta/catillus* retrouvé dispersé dans plusieurs US et le caractère personnel de l'*instrumentum* découvert dans ces espaces avec des éléments de parure de corps et vestimentaire, attestent la vocation domestique du lieu. Seule la pièce méridionale rassemble un modeste lot d'objets peu évocateurs qui pourrait indiquer la présence d'un espace de type resserre ou d'un espace de stockage domestique. À l'extérieur du bâtiment, la présence d'un massif contre le mur gouttereau sud-est pourrait éventuellement correspondre à un support utilitaire destiné à accueillir un conteneur (barrique ou *dolium* ?) dans lequel viendraient s'écouler les eaux de pluie issues de la toiture. Deux autres massifs similaires ont été documentés dans le bâtiment II de la zone 2. Ce type de massif a déjà été observé dans la Drôme, en façade de bâtiment à Crest (Bastard *et al.* 1997, p. 114) et à la Garde-Adhémar (Henry 2002, p. 785).

4.2. Le bâtiment II

Présentant une morphologie similaire et installé sur le même axe que le bâtiment I, le bâtiment II présente une forme en « L » dont la base est tournée vers le nord-est (**fig. 5**). Le nettoyage des arases de murs a révélé la présence de trois pièces dans le corps de bâti d'axe sud-ouest/nord-est (du sud au nord : ESP2014, 2013, 2012), et d'une pièce formant la base du « L » (ESP2015). Hors œuvre, les trois pièces de l'axe sud-ouest/nord-est présentent une longueur cumulée de 21,90 m et une largeur 7 m, soit une surface de 177 m², extension comprise. À ces espaces bâtis sont adjoints des espaces extérieurs. Ils ont majoritairement conservé les vestiges d'une calade.

La première phase d'occupation du bâtiment correspond à une chronologie centrée sur le Haut-Empire (fin I^{er} s. ap. J.-C. - première moitié III^e s.). Les niveaux de démolition sont datables du III^e s., bien caractérisés par la présence systématique du plat de type Desbat 15. Le bâtiment II comporte un cellier présent sur toute la largeur de l'espace soit 5,90 m de longueur pour 2,30 m de largeur et 40 cm de profondeur maximale. Une particularité marquante de ce cellier est de posséder trois négatifs de trous de poteaux alignés sur la partie centrale du creusement. L'ensemble a été interprété comme un aménagement destiné à recevoir une structure en bois supportant le plancher qui devait couvrir le cellier. Similaire à celui du bâtiment I, ce cellier possède une morphologie bien connue pour la période considérée (Lebrun *et al.* 2017, p. 678-694 ; Huitorel 2020, p. 111).



Fig. 5 – Plans généraux des bâtiments I et II de Pibous et Cougnes (conception : T. Canillos).

Autre élément identique au bâtiment I et structurant l'espace extérieur, la présence de deux massifs extérieurs. Ces massifs pourraient avoir été destinés à supporter un réceptacle ayant pour fonction de recueillir les eaux de pluie provenant des toitures adjacentes. La découverte de 29 fragments de *dolia*

dans les niveaux à proximité du massif situé à la jonction des espaces 2015 et 2016 incite à proposer un agencement permettant à l'eau de s'y écouler pour y être conservée.

Un aménagement particulier, localisé au nord-est du bâtiment, est caractérisé par deux *tegulae* complètes et plusieurs fragmentaires. À ces tuiles étaient associés un lot céramique daté du III^e s. et un as d'Antonin pour Faustine I divisée (141-161). Trois as et un sesterce ont également été découverts dans l'US2091 en association avec les tuiles. Enfin, on relève la présence d'une grande cruche et de deux fioles en céramique en bon état de conservation. Cet ensemble, dont nous n'avons pas trouvé d'équivalent dans la bibliographie, pourrait correspondre aux vestiges d'une petite structure cultuelle ou d'un dépôt votif.

La particularité du bâtiment II est d'avoir livré une portion de toiture effondrée conservée sur une surface d'environ 115 m² (fig. 6). Une étude spécifique a montré que la fabrication du lot de tuiles servant à la couverture du bâtiment est intervenue entre la fin du I^{er} et le dernier quart du II^e s. En marge de l'étude métrologique, l'observation des argiles et des marques digitées amène à distinguer plusieurs groupes de tuiles, mais également différents états ou réparations. Enfin, l'étude de la répartition des tuiles, dans et à l'extérieur de l'espace ESP2014, a permis de proposer une restitution de toiture à pan unique pour cet espace.



Fig. 6 – Étude de la toiture du bâtiment II : dispersion des groupes d'argiles (conception : B. Durand).

Après un hiatus d'occupation au IV^e s., le bâtiment est restructuré au cours d'une deuxième phase. La pièce centrale ESP2013 est créée, en reprenant en partie le plan de l'espace ESP2012, le grand cellier primitif est comblé et un nouveau cellier plus restreint est aménagé dans l'angle oriental de la même pièce, permettant d'en libérer le centre. Un foyer bâti, mêlant architecture en terre crue, blocs monolithiques et *tegulae*, est construit sur le comblement du grand cellier. L'existence d'un foyer et d'un cellier dans une même pièce va également dans le sens d'un espace plurifonctionnel à vocation

domestique. La datation ^{14}C provenant de la zone de vidange de ce foyer, donne une date à situer entre 416 et 544 ap. J.-C. pour une des dernières utilisations du foyer. Associée à la présence à proximité du mur sud-est d'un bronze valentinien incomplet (364-378) qui a circulé au V^e siècle et aux éléments de datation issus du mobilier céramique provenant du comblement définitif du cellier FS2074, qui ne peut être antérieur au IV^e s., il semble que cette deuxième occupation du bâtiment soit à situer au V^e, voire au début du VI^e s., les témoins matériels du IV^e s. étant assez peu représentés.

5. Luc-en-Diois, Le Ravin de Luc

C'est en septembre 2007 qu'ont été repérées des traces dans la végétation d'un champ situé à l'entrée et en rive droite du Ravin de Luc-en-Diois, à l'est de la voie ferrée et en aval de la gare (Planchon *et al.* 2010, p. 403, n° 41). Un redressement du cliché pris en oblique depuis le Pic-de-Luc a permis de situer correctement l'implantation des traces sur une photo satellite et d'en préciser quelque peu les dimensions. Il s'agit d'un bâtiment oblong, orienté nord-ouest / sud-est, d'environ 9,5 m de large et de plus de 29 m de long, au sein duquel deux pièces sont nettement individualisables : une de 6,9 x 9,5 m et une de 13,5 x 9,5 m (hors œuvre). Un troisième espace se situe dans la continuité de ces deux premiers, au sud-est, sur une longueur observée d'un peu moins de 9 m. À l'autre extrémité, le mur limitant le bâtiment au nord-ouest se poursuit vers le sud-ouest en direction de la voie ferrée (**fig. 7**). À la suite de la parution de la *Carte archéologique*, un habitant du lieu a inspecté le site et y a trouvé un fragment de céramique sigillée, sans doute sud-gauloise.



Fig. 7 – Photographie aérienne contrastée du ravin de Luc en septembre 2007 (cliché numérique : J. Planchon).

Repéré en fin de période estivale dans des luzernes de plus de trois ans et situé en bordure inférieure d'un champ en pente, dont la partie ouest a été remaniée par l'installation de la voie ferrée à la fin des années 1880, le site est non seulement enfoui à plus de 80 cm, mais a sans doute pâti des travaux ferroviaires. Seul l'angle nord est encore parfois discernable sur les photographies aériennes actuelles. Il n'est possible de déterminer, ni si l'intégralité de son emprise a été observée, ni s'il s'agit d'un bâtiment réellement isolé. En effet, bien que les limites de l'agglomération romaine de *Lucus Augusti* ne soient pas précisément connues, ce site est voisin du quartier des Tourrettes, environ 200 m au nord-ouest, où les vestiges antiques reconnus sont assimilables à un secteur de périphérie urbaine. Le site est

également proche du quartier de l'Artillat, qui borde le flanc gauche du Ravin à plus de 400 m au sud et présente des vestiges compatibles avec un secteur funéraire ou une aire sacrée (Planchon *et al.* 2010, p. 403-406).

6. Dynamiques de peuplement et forme de l'habitat

On retiendra en premier lieu que la fouille et l'observation de bâtiments d'habitat modeste est révélateur des formes d'habitat utilisées, rappelons-le, par une grande part de la population antique, celle qui n'a pas les moyens d'habiter une *villa* avec thermes, marbres et mosaïques. Inversement, on retiendra également que l'aspect isolé des différents sites présentés peut résulter d'un effet d'optique : en prenant du recul, en sortant de l'emprise des fouilles, on s'aperçoit qu'aucun de ces sites n'est réellement isolé, que ce soit en périphérie urbaine ou à proximité d'une voie ou d'un autre site qui semble plus important. En termes d'interprétation, ce type d'établissement peut aussi bien correspondre à des fermes isolées, à des établissements domestiques ou des communs de *villae* (comme éventuellement pour les bâtiments de Pibous et Cougnes), les fonctions artisanales et agropastorales n'étant que rarement documentées. Reconnaissons-le : il est possible que certains de ces habitats modestes soient, précisément, à mettre en relation avec une/des *villae* du voisinage qui pour l'instant nous sont inconnues en raison du peu de fenêtres de fouilles réalisées – le dossier reste ouvert.

En ce qui concerne la dynamique de l'occupation, les différents sites étudiés ici semblent suivre le schéma classique des rythmes de créations et d'abandon d'implantations ; le I^{er} s. ap. J.-C. apparaît partout comme le siècle où les sites créés sont les plus nombreux (Durand-Dastés *et al.* 1998 ; Canillos 2014), malgré des exceptions tardo-républicaines notables aux Fontaignoux à Barnave (Planchon *et al.* 2010, p. 168) et à la Condamine de Pontaix (Planchon *et al.* 2024). Dans le Tricastin, ce mouvement a le plus souvent été initié dès le début de l'époque augustéenne, alors que le phénomène de rétraction de l'habitat et de disparition de sites est notablement observé dès la fin du II^e s. ap. J.-C. (Favory *et al.* 2013).

On peut constater (**fig. 8**) que cette forme de l'habitat ne correspond pas au modèle morphologique traditionnellement observé en Narbonnaise (Raynaud *et al.* 2009), ni au modèle de l'habitat alpin typique à l'époque romaine (Segard 2009). Les exemples de la vallée de la Drôme ont en commun de posséder un foyer dans la pièce principale, centré pour les exemples les plus précoces (la Clastre, début I^{er} s. ap. J.-C.), puis adossé à un mur ou légèrement en retrait dans les exemples de Pibous et Cougnes. Une autre similarité est à signaler dans le module choisi par les constructeurs pour bâtir la pièce principale, soit en moyenne 10 m de longueur pour 6 m de côté. Des ajouts de cellules successives, possédant également une morphologie identique, ont été clairement identifiés à Pibous et Cougnes (voire sur celui du Ravin de Luc). Cette proximité morphologique amène également à se poser la question de la présence d'un cellier au Ravin de Luc, question qui semble moins pertinente à Saint-Auban du fait de l'absence de cellier à la Clastre.

On remarquera une différence nette entre les habitats situés à proximité d'une agglomération importante (Die et Luc), presque en périphérie de ces dernières, et ceux implantés en territoire totalement rural (Saint-Auban et la Clastre). Sans doute est-il en l'état trop tôt pour proposer un rapport entre proximité urbaine et ajout de cellules successives, développement manifestement absent dans la campagne. Prises ensemble, toutes ces observations sont autant d'indices qui peuvent éventuellement mettre en avant les spécificités de l'occupation du sol gallo-romain dans la vallée de la Drôme.

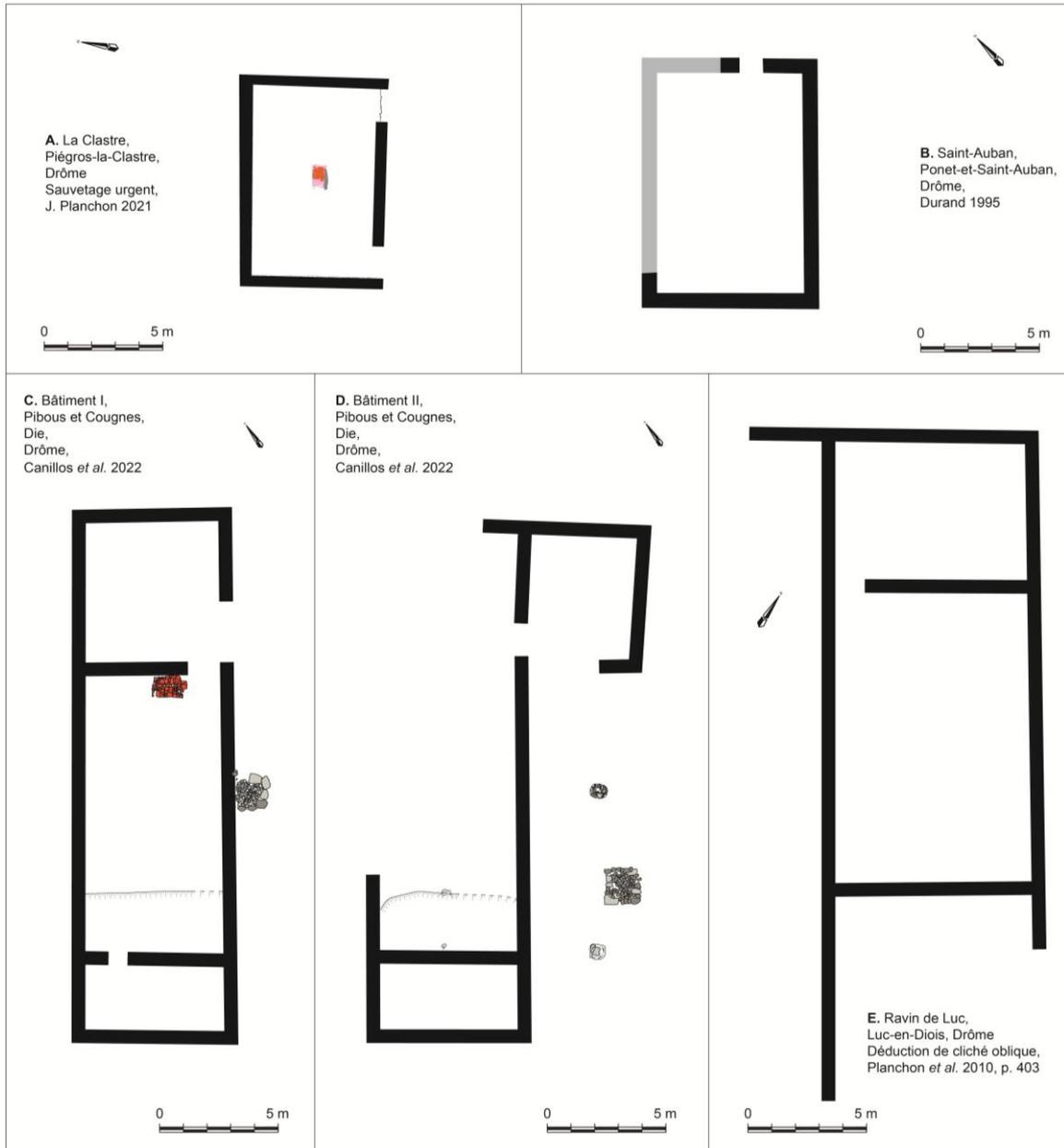


Fig. 8 – Planche typologique des petits habitats ruraux dispersés du Haut-Empire recensés dans la vallée de la Drôme (conception : T. Canillos et J. Planchon).

Bibliographie

Bastard 1996 : V. Bastard, *Crest Bourbousson 3 (Drôme), Ligne 5 - secteur II Avignon-Valence Lot 11-12*, Rapport d'évaluation, AFAN, archives du SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 1996, 15 p., 13 pl.

Bastard *et al.* 1997 : V. Bastard, P. Stephenson, C. Bonnet, J.-L. Brochier, L. Bouby, C. Cecillon, F. Cordier, C. Jung, L. Fabre, D. Loirat, *Lot 11, Crest*

Bourbousson 3, Drôme. Ligne 5 - secteur II Avignon-Valence, Rapport de fouille, AFAN, archives du SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 1997, 300 p., 2 vol., 129 fig., 46 pl.

Bastard, Stephenson 2002 : V. Bastard, P. Stephenson, « Entre structures agraires, sanctuaire et station routière : le site de Bourbousson 3 à Crest (Drôme) », dans *Archéologie du TGV Méditerranée : fiches de synthèse, tome 3, Antiquité*,

Moyen âge, époque Moderne, Lattes, *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 10, 2002, p. 687-697.

Canillos 2014 : T. Canillos, *Les dynamiques de peuplement dans la basse vallée de la Cèze, étude diachronique de l'occupation du sol et études de cas (II^e s. av.-VI^e s. de n. è.)*. Thèse d'Archéologie (dir. F. Favory) soutenue à l'Université de Franche-Comté, Besançon, 2014, 2 vol., 486 p.

Canillos et al. 2022 : T. Canillos, N. Anwar, B. Brossier, C. Carrato, X. Depernay, B. Durand, C. Flaux, M. Gourlot, M. Kielb Zaaraoui, M.-L. Le Brazidec, A. Malignas, R. Pleignet, A. Renaud, J.-C. Roux, M. Tillier, C. Vaschalde, *ZAE secteur nord Pibous et Cougnes Tranche 2. Étude de deux habitats gallo-romains en périphérie de la cité de Die*, RFO de fouille archéologique préventive, Mosaïques Archéologie, archives du SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 2022, 2 vol., 863 p.

Durand 1995 : S. Durand, *Saint-Auban-lès-Die, Rapport de fouilles (1981-1984)*, Document dactylographié, Die, 1995, 78 p.

Durand-Dastés et al. 1998 : F. Durand-Dastés, F. Favory, J.-L. Fiches, H. Mathian, D. Pumain, C. Raynaud, L. Sanders, S. Van Der Leeuw, *Des oppida aux métropoles, archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Paris, Anthropos, coll. « Villes », 1998, 280 p.

Favory et al. 2013 : F. Favory, C. Jung, B. Ode, T. Odier, « Chapitre 4 - La vie agraire », dans F. Favory (dir.), *Le Tricastin romain : évolution d'un paysage centurié (Drôme, Vaucluse)*, Lyon, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, 37, 2013, p. 93-166.

Henry 2002 : E. Henry, « L'établissement antique de Surel à La Garde-Adhémar (Drôme) », dans *Archéologie du TGV Méditerranée : fiches de synthèse, tome 3, Antiquité, Moyen âge, époque Moderne*, Lattes, *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 10, 2002, p. 781-785.

Huitorel 2020 : G. Huitorel, *Outils, bâtiments et structures d'exploitation des campagnes du nord de la Gaule. Essai de caractérisation des équipements et des activités des établissements ruraux (I^{er}-V^e s. apr. J.-C.)*, Drémil-Lafage, éd. Mergoïl, *Monographies Instrumentum*, 66, 2020, 556 p.

Jung 2000 : C. Jung, « Pérennité et mutations dans l'organisation de paysages agraires : le Tricastin et le terroir de Lattes », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 33, 2000, p. 351-380.

Jung 2009 : C. Jung, « Le réseau viaire antique du Tricastin et de la Valdaine : relecture des travaux anciens et données nouvelles », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 42, 2009, p. 85-113.

Jung, Odier 1999 : C. Jung, T. Odier, « La moyenne vallée du Rhône, de l'Isère à l'Ardèche », *Gallia*, 56, 1999, p. 81-90.

Jung et al. 2001 : C. Jung, T. Odier, J.-F. Berger, D. Seris, L. Bouby, J. A. López Sáez, S. Farbos-Textier, L. Rousseau, « La viticulture antique dans le Tricastin (moyenne vallée du Rhône) », *Gallia*, 58, 2001, p. 113-128.

Le Roy et al. 2011a : L. Le Roy, J.-L. Brochier, B. Durand, A. Malignas, S. Gualandi, N. Rovira, A. Masbernati-Buffat, M.-L. Berdaux-Le Brazidec, *L'évolution d'un habitat dans la vallée de la Drôme : de la villa du Haut-Empire à l'établissement du haut Moyen Âge, La Maladrerie / lotissement « le Grand Cèdre », Saillans*, Rapport Final d'Opération, Mosaïques Archéologie, archives du SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 2011, 2 vol., 596 p.

Le Roy et al. 2011b : L. Le Roy, M.-L. Berdaux-Le Brazidec, A. Malignas, N. Rovira, « De la villa antique à l'établissement alto-médiéval de la Maladrerie à Saillans (Drôme). Permanences et mutations jusqu'au VIII^e siècle », *Archéologie du Midi Médiéval*, 29, 2011, p. 3-42.

Lebrun et al. 2017 : M. Lebrun, G. Pernin, Y. Petite, M.-H. Rousseaux, avec la collaboration de C. Lehnebach, « Constructions excavées d'époque romaine dans le bassin-versant de la Basse Plaine de la Scarpe (Nord-Pas-de-Calais) », dans F. Trément (dir.), *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines, problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale*, Bordeaux, éd. de la Fédération Aquitania, *Aquitania*, supplément 38, 2017, p. 675-695.

Marot et al. 2007 : E. Marot, L. Fabre, A. Ferdière, T. Martin, F. Poupon, S. Pillault, « Une resserre incendiée au début du II^e s. ap. J.-C. à Javols-

Anderitum (Lozère) », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 40, 2007, p. 325-413.

Martin 2002 : S. Martin, « La villa gallo-romaine de Saint-Martin 1 à Chabrillan (Drôme) », dans *Archéologie du TGV Méditerranée : fiches de synthèse, tome 3, Antiquité, Moyen âge, époque Moderne*, Lattes, *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 10, 2002, p. 698-710.

Martin et al. 1995 : S. Martin, M. Bois, E. Gianola, V. Savino, *Chabrillan Saint-Martin 1 (Drôme), Archéologie et TGV ligne 5 - Secteur II : Avignon-Valence*, Rapport d'évaluation AFAN, archives du SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 1995, 23 p.

Martin et al. 1997 : S. Martin, E. Henry, V. Savino et alii, *Chabrillan Saint-Martin 1 (Drôme), Archéologie et TGV ligne 5 - Secteur II : Avignon-Valence*, Rapport de fouille AFAN, archives du SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 1997, 116 p.

Mauné, Monteix, Poux 2013 : S. Mauné, N. Monteix, M. Poux, « Introduction », dans S. Mauné, N. Monteix, M. Poux (dir.), *Cuisines et boulangeries en Gaule romaine, Gallia*, 70.1. Paris, CNRS éd., 2013, p. 1-8.

Planchon et al. 2010 : J. Planchon, M. Bois, P. Conjard-Réthoré, *Carte archéologique de la Gaule, 26, La Drôme*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2010, 783 p.

Planchon 2011 : J. Planchon, « Les traces de romanisation précoces dans le Diois, entre âge du Fer et conquête des Alpes », *L'ArchéoThéma*, 12, janvier-février 2011, p. 34-36.

Planchon, Daumas 2019 : J. Planchon, J.-C. Daumas, « La Drôme, un axe transalpin », dans L. Dupuis (dir.), *La Drôme, Rivière sauvage*, Valence, AUED, 2019, p. 95-116.

Planchon et al. 2024 : J. Planchon, Y. Teyssonneyre, E. Dumas et alii, « Une villa palatiale sur la route des Alpes ? Le site de 'la Condamine' à Pontaix (Drôme) », dans T. Amraoui, E. Dumas (éd.), *De l'objet à la société gallo-romaine. Etudes archéologiques et épigraphiques offertes à Jean-Claude Béal*. Archaeopress, 2024, p. 204-234.

Planchon à paraître : J. Planchon, *Le petit habitat rural du Haut-Empire de La Clastre à Piégros-la-*

Clastre (Drôme), Rapport de fouille d'urgence, à paraître.

Raynaud et al. 2009 : C. Raynaud, H. Pomarèdes, Y. Manniez, « Fermes gallo-romaines de la province de Narbonnaise », P. Leveau, C. Raynaud, R. Sablayrolles, F. Trément (coord.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain, terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, colloque AGER VIII, Pessac, éd. de la Fédération Aquitania, *Aquitania*, supplément 17, 2009, p. 140-165.

Rémy, Desaye 2012 : B. Rémy, H. Desaye, *Inscriptions latines de Narbonnaise, VII. Les Voconces, I. Die*, Paris, CNRS éd., *Gallia*, suppl. XLIV (ILN), 2012, 455 p.

Segard 2009 : M. Segard, « Entre vallée et montagnes, existe-t-il un habitat alpin typique à l'époque romaine ? », dans P. Leveau, C. Raynaud, R. Sablayrolles, F. Trément (coord.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain, terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, colloque AGER VIII, Pessac, éd. de la Fédération Aquitania, *Aquitania*, supplément 17, 2009, p. 167-177.

